

Les fondateurs du Pot commun rachètent l'entreprise à Swile

Retour à la case départ pour Le pot commun. Huit ans après avoir été cédée au groupe BPCE, la cagnotte en ligne va redevenir la propriété de ses fondateurs historiques.

Temps de lecture : minute

11 décembre 2023

Nouveau rebondissement dans l'histoire du Pot commun. Huit ans après la vente de la société auprès du groupe BPCE, celle-ci va revenir dans le giron de ses fondateurs.

En effet, Ghislain Foucque et Adrien Soucachet, qui avaient créé la cagnotte en ligne en 2011 avec Thibault Saint-Georges-Chaumet, se sont associés avec Mohamed Chekir, un ancien salarié de l'entreprise, pour racheter cette dernière. Les modalités financières de l'opération n'ont pas été dévoilées.

Celle-ci vient parachever un parcours agité entamé en 2015 lorsque la branche Natixis Payments du groupe BPCE avait manifesté son intérêt pour Le pot commun alors que les fintechs commençaient à taper dans l'œil des acteurs bancaires, comme en témoignait notamment le rachat de Leetchi par Crédit Mutuel Arkéa à la même période. Dans ce contexte, la filiale du groupe BPCE s'était emparée de 85 % des parts du Pot commun pour étoffer son service de paiement en ligne S-Money.

La cession de Bimpli à Swile, l'opération qui a

tout changé

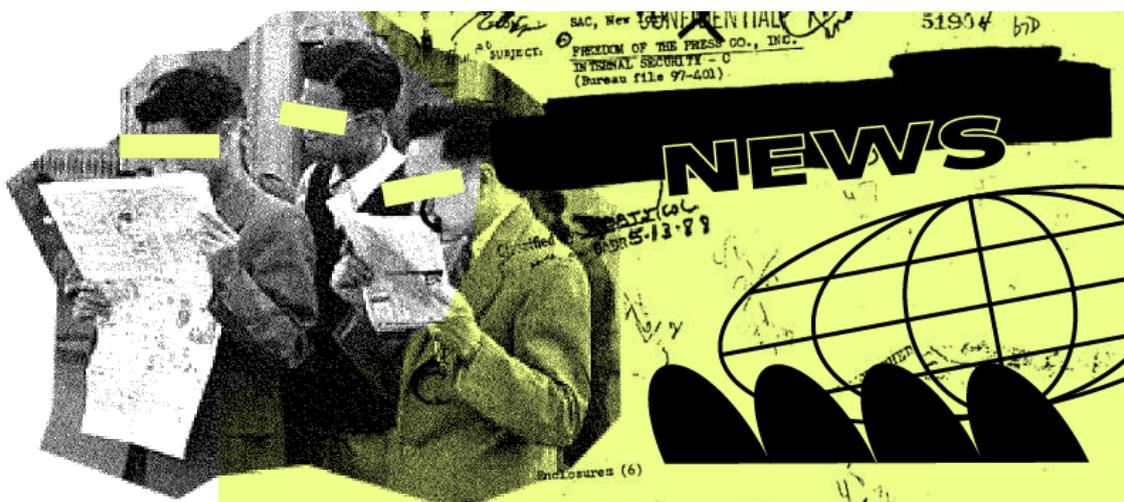
Les trois fondateurs de l'entreprise, qui sont au passage des cousins germains, étaient toujours de la partie et l'aventure se poursuivait au sein d'un groupe aux moyens financiers colossaux. Mais les choses ont complètement changé en 2021 lorsque BPCE a décidé de regrouper quatre de ses filiales, dont Le pot commun, pour mettre sur orbite Bimpli, une branche spécialisée dans les avantages à destination des salariés (titres-restaurants, titres-cadeaux, services CSE...). Un changement qui a donné envie aux trois fondateurs du Pot commun de mettre les voiles pour voguer vers de nouveaux horizons.

Cependant, un nouveau coup de théâtre s'est produit en 2022, lorsque Swile s'est offert Bimpli en échange d'une participation de 22 % au sein du capital de la société de Loïc Soubeyrand. Swile ayant d'autres priorités pour renforcer son activité B2B, comme les voyages d'affaires, la licorne tricolore a donc choisi de revendre Le pot commun à Ghislain Foucque et Adrien Soucachet, épaulés par Mohamed Chekir.

«C'est un peu comme un enfant qui, après avoir quitté le nid familial en quête d'indépendance, revient finalement sonner à la porte. Évidemment, nous lui avons ouvert avec un immense bonheur», explique Ghislain Foucque, co-fondateur du Pot commun qui fait son retour aux manettes de la cagnotte en ligne. *«C'est assez fou comme histoire !»*, s'exclame de son côté Manon Laurac, Product Owner chez Le pot commun. Cette destinée rappelle celle de Withings, ancien fleuron français de la santé connectée repris par son fondateur Éric Carreel après un bref passage par Nokia entre 2016 et 2018.



À lire aussi
Swile et BPCE se rapprochent pour créer un champion mondial
des avantages salariés



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups
françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maxence Fabron